



En partenariat avec l'association Bourgogne-Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, Le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
www.bourgogne-nature.fr

PHOCIDÉS. Un veau-marin observé dans notre région.

Des phoques dans la Loire

Le 20 juin 2012, Bernard Anglaret, ornithologue nivernais chanceux, observe et photographie un phoque veau-marin (*Phoca vitulina*), sur une grève de la Loire, à l'aval de Nevers.

Cette observation en eau douce est-elle un cas unique ?

« À Gien (Loiret), le même individu, sans doute, a été vu quelques jours plus tôt et un peu après. En 2011 déjà, des observations avaient été faites en Loire, notamment une à La Charité-sur-Loire, la première en Bourgogne. Depuis 2008, chaque année, l'espèce est vue dans la Loire ou certains de ses affluents. Depuis 1975, d'autres cours d'eau français sont concernés par ce phénomène surprenant : la Garonne, la Dordogne... L'observation de Nevers représente un record pour un fleuve de la façade atlantique en Europe, à plus de 550 km de la mer. »

D'autres espèces de phoques fréquentent-elles aussi les cours d'eau ?

« En mer, le veau-marin effectue parfois de plus longs déplacements encore, jusqu'au large du Portugal par exemple, très loin de leurs sites de reproduction les plus méridionaux, la Baie de Somme et celle du Mont Saint-Michel. Les cinq autres espèces européennes atlantiques, le pho-

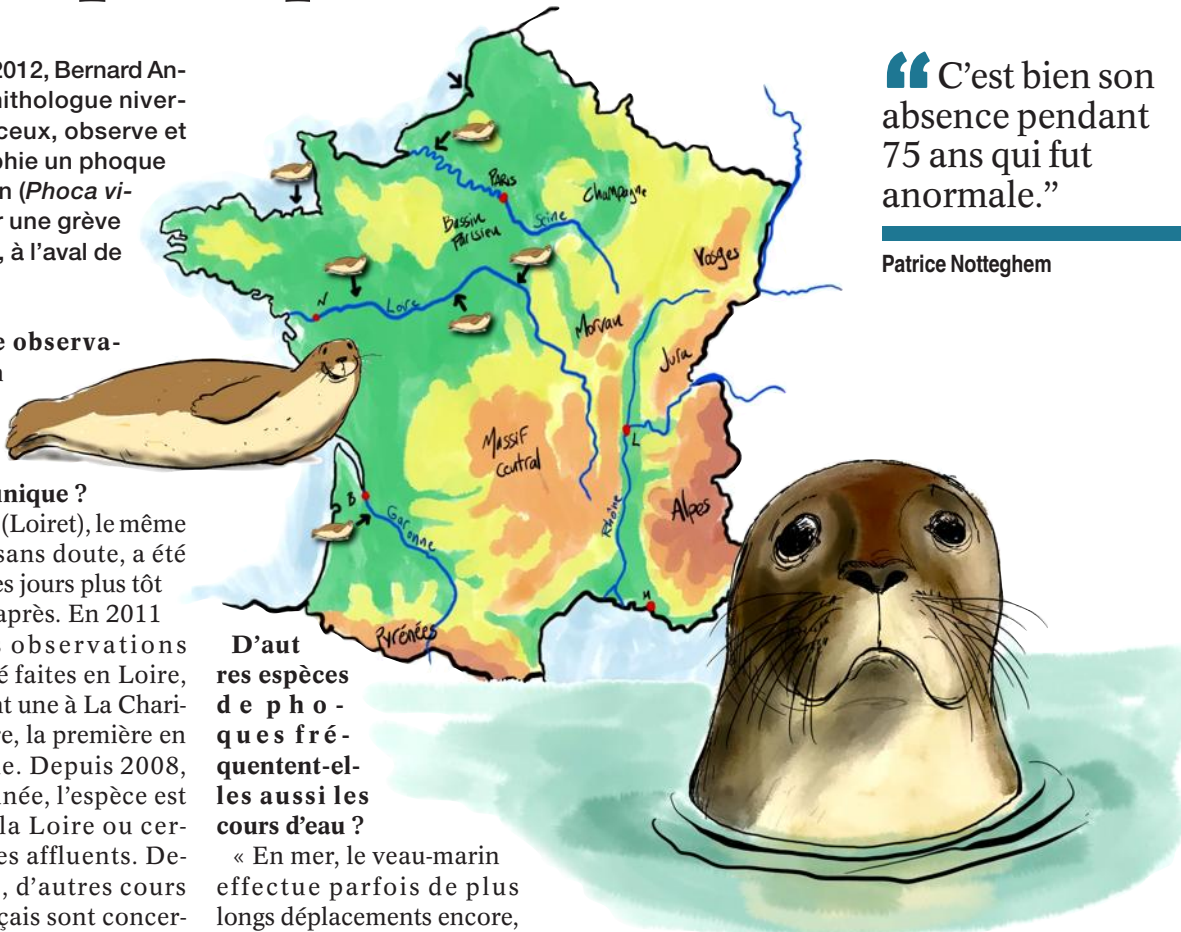
que gris et même les espèces liées à la banquise pour leur reproduction, fréquentent aussi les fleuves, mais bien plus rarement. »

Comment interpréter ce phénomène ?

« Au cours du XIX^e siècle, plusieurs veaux-marins sont vus, et souvent tués, dans des fleuves de la façade atlantique française, notamment la Loire. Mais de 1900 à 1975 aucune mention n'est rapportée. Le phénomène actuel apparaît donc comme un renouveau, après une longue éclipse. Il correspond au retour à des effectifs conséquents de l'espèce, consécutifs à l'arrêt des campagnes de destruction massive et à sa protection légale. Le phoque veau-marin, outre sa sous-espèce européenne, en compte quatre autres, toutes de l'hémisphère nord. L'une d'elles ne vit qu'en eau douce, dans des lacs canadiens ; les deux des côtes nord américaines et celle des côtes sibériennes fréquentent toutes des fleuves. La présence du phoque veau-marin dans la

« C'est bien son absence pendant 75 ans qui fut anormale. »

Patrice Notteghem



Loire, et les

fleuves en général, parfois très en amont, apparaît de fait comme un phénomène normal. C'est bien son absence pendant 75 ans qui fut anormale. Le rétablissement progressif de ses effectifs européens, après un siècle de persécution, a notamment entraîné le renforcement des noyaux reproducteurs méridionaux et favorise l'expression du comportement exploratoire qui caractérise les individus jeunes de populations en bonne santé. Le phoque veau-marin en Loire témoigne de cette évolution positive et nous renseigne sur son aire de distribution potentielle. »

PETIT GLOSSAIRE

- ◊ Cétacés : mammifères au mode de vie totalement aquatique
- ◊ Amphibie : espèce alternant séjours dans l'eau et à terre
- ◊ Protection légale : tous les mammifères marins sont protégés par la loi française
- ◊ Aire de distribution : zone géographique de présence

POUR EN SAVOIR PLUS

Le phoque veau-marin de près



Dans un article de la revue scientifique *Bourgogne Nature* (n° 15-2012), Patrice Notteghem montre que les incursions du phoque veau-marin en Loire témoignent de l'évolution de ses effectifs européens. Son observation y est rare, mais pourrait s'avérer régulière. Toute donnée mérite d'être transmise ; mais cette espèce, protégée, ne doit pas être dérangée lorsqu'elle nage ou se repose sur les grèves. Il est déconseillé de l'approcher ; gare à ses morsures ! Plus d'infos sur www.bourgogne-nature.fr/. Bourgogne-Nature. Maison du Parc 58230 Saint-Brissson.

L'ACTU BN

LOIRE

Le Phoque veau-marin de retour

Conférence de Patrice Notteghem, vice-président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, organisée par la station ornithologique du Bec d'Allier, samedi 4 mai, à 20 h 30, salle polyvalente de Marzy (Nièvre). Entrée libre. Pour plus de renseignements consultez l'agenda de la Nature en ligne sur www.bourgogne-nature.fr/.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. Illustration : Gilles Macagno. Rédaction : Patrice Notteghem.

L'EXPERT



PATRICE NOTTEGHEM

Vice-président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Membre du Conseil scientifique du patrimoine naturel de Bourgogne

Malgré son nom, est-ce un "mammifère marin" ?

« D'autres mammifères, dits marins (même des baleines), fréquentent estuaires et fleuves. Ce sont les possibilités alimentaires et les caractéristiques des fleuves qui déterminent leur présence. Le veau-marin n'est pas strictement marin ; il est aquatique, plus exactement amphibie (à la différence des cétacés), mais plus aquatique qu'une autre espèce amphibie, la loutre, qui peut fréquenter les rivages marins. L'homme, depuis des millénaires peut-être, a contraint le phoque veau-marin à ne plus guère visiter les fleuves, où il était très vulnérable. La période actuelle lui offre une quiétude en rivière qu'il n'a plus connue depuis fort longtemps. Espérons qu'il en bénéficie durablement. »